

À la session 2023, 915 400 diplômes ont été délivrés dans l'enseignement supérieur en France, incluant l'Hexagone et les départements et régions d'outre-mer. Ce nombre recule de 3,6% après une première baisse modérée en 2022 (-0,7%), principalement en raison de l'ouverture de la 3^e année de BUT, qui a reporté la diplomation de nombreux étudiants d'IUT. Hors BUT, le nombre de diplômes progresse de 1,7%. La dynamique d'accroissement de la part du secteur privé (+8,8% en un an) reste vive, il délivre désormais plus d'un quart des diplômes (28,2%). Les écoles de commerce portent en grande partie cette croissance. À l'inverse, le secteur public accuse une baisse de 7,9% (-0,8% hors BUT). Les femmes représentent 57% des diplômés, avec une représentation dominante en santé, dans les disciplines littéraires universitaires et dans les filières paramédicales et sociales. Par ailleurs, 9,9% des diplômes sont délivrés à des étudiants étrangers en mobilité internationale, en forte hausse cette année.

Les diplômes de l'enseignement supérieur en 2023 : panorama et évolutions

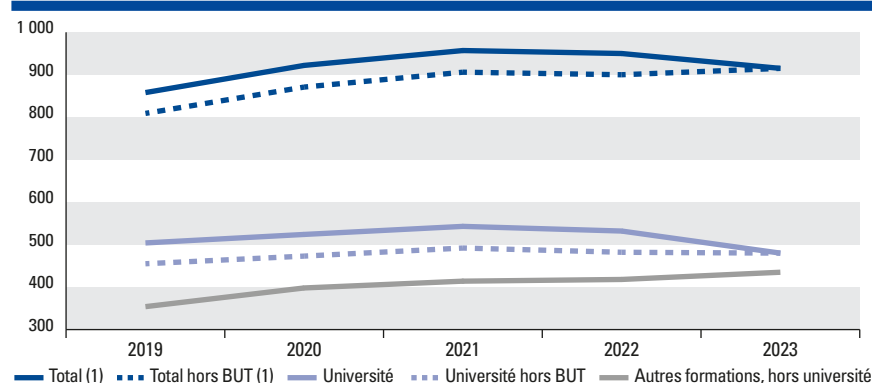
À la session 2023, 915 400 diplômes ont été délivrés dans l'enseignement supérieur en France, incluant l'Hexagone et les départements et régions d'outre-mer (DROM, *annexe 1*). Ce nombre diminue de 3,6% cette année, après une baisse de 0,7% entre les sessions 2021 et 2022, qui suivait les essors enregistrés lors des sessions 2020 et 2021 (respectivement +7,5% et +3,7%), dans le contexte de la crise sanitaire. Cependant, cette baisse observée lors de la rentrée 2023 doit être interprétée au regard de l'ouverture de la troisième année de bachelier universitaire de technologie (BUT), qui a mécaniquement reporté d'un an l'obtention du diplôme pour de nombreux étudiants inscrits en institut universitaire de technologie (IUT). En excluant les BUT, le nombre de diplômes délivrés est en hausse de 1,7%, confirmant la dynamique de fond.

En l'espace de quatre ans, l'enseignement supérieur a délivré 57 200 diplômes supplémentaires, soit une croissance cumulée de 6,7% (pour une évolution annuelle moyenne de +1,6%).

Baisse du nombre de diplômes délivrés à l'université, sous l'effet de la réforme des BUT

À la session 2023, les universités ont délivré 480 000 diplômes sur le périmètre universitaire au sens strict, c'est-à-dire sans prendre en compte les composantes non universitaires des grands ensembles créés depuis 2020 (*encadré Sources, champ et définitions*). Entre les sessions 2022 et 2023, le nombre de diplômes délivrés par les universités diminue fortement (-9,7%, *graphique 1*), sous l'effet de l'ouverture de

GRAPHIQUE 1 - Nombre de diplômes délivrés par filière depuis la session 2019, en milliers (1)



1. Dans le cas où un étudiant obtient plusieurs diplômes la même année, chacun d'entre eux est comptabilisé.

Champ : France.

Source : SIES-MESRE / Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et les CPGE collectées par la DEPP et le SIES, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

TABLEAU 1 - Répartition des diplômes LMD délivrés dans les universités françaises selon le cursus et la discipline à la session 2023, périmètre historique (1)

	Cursus licence	Évolution 22/23 (%)	Cursus master	Évolution 22/23 (%)	Cursus Doctorat	Évolution 22/23 (%)	Ensemble	Évolution 22/23 (%)
Droit sciences politiques	30 512	-3,9	29 599	3,1	706	-1,3	60 817	-0,6
Économie, gestion, AES	45 309	-33,1	31 425	-6,0	617	7,1	77 351	-24,0
Lettres, langues et sciences humaines	84 008	-6,6	61 839	-0,1	2 685	5,2	148 664	-3,9
Sciences	56 579	-30,3	45 055	1,0	8 359	12,7	109 993	-17,6
STAPS	11 440	-6,8	2 601	8,8	130	15,0	14 171	-4,3
Santé	7 131	13,5	61 306	3,7	643	31,0	69 080	4,8
Interdisciplinaire	31	-					31	-
Total	235 010	-18,7	231 825	0,7	13 140	10,7	480 107	-9,7

NB : Le nombre de diplômes correspond à l'ensemble des diplômes délivrés. Un même étudiant peut donc être comptabilisé plusieurs fois.

1. Périmètre 2019 soit avant la création ou modification à partir de 2020 de grands ensembles universitaires (EPE).

Champ : France.

Source : SIES-MESRE / Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et les CPGE collectées par la DEPP et le SIES, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

la troisième année de BUT à la rentrée 2023. En effet, l'allongement du cursus en IUT de 2 ans (DUT) à 3 ans (BUT) conduit à retarder d'un an le départ de nombreux étudiants des IUT. Les seuls diplômes comptabilisés correspondent à des diplômes en DUT tardives et exceptionnelles. Sans prendre en compte cet effet ponctuel, la variation du nombre de diplômes universitaires délivrés hors IUT est beaucoup plus faible (-0,5%, soit 2 200 diplômes en moins). Entre 2019 et 2023, hors IUT, le nombre de diplômes délivrés par les universités a augmenté de 1,3% par an en moyenne.

À la session 2023, 235 000 licences ont été délivrées par les universités, soit une baisse de 18,7% par rapport à la session 2022 (tableau 1). Hors licences délivrées par les IUT, la baisse se limite à 2,0%. Le nombre

de masters délivrés par les universités est de 231 800, en hausse de 0,7% par rapport à la session 2022. Enfin, le nombre de doctorats et d'habilitations à diriger des recherches (HDR) est en forte hausse (+10,7%).

Pour ce qui est de la répartition par discipline, les diplômes de lettres, langues et sciences humaines représentent la plus grande partie des diplômes délivrés par les universités (148 700, soit 31% des diplômes délivrés par les universités à la session 2023), suivis des diplômes en sciences (23%) et d'économie, gestion, AES (administration économique et sociale, 13%). La plupart des disciplines enregistrent une baisse des nombres de diplômes délivrés entre les sessions 2022 et 2023, à l'exception des disciplines de santé, où une hausse de 5% est observée.

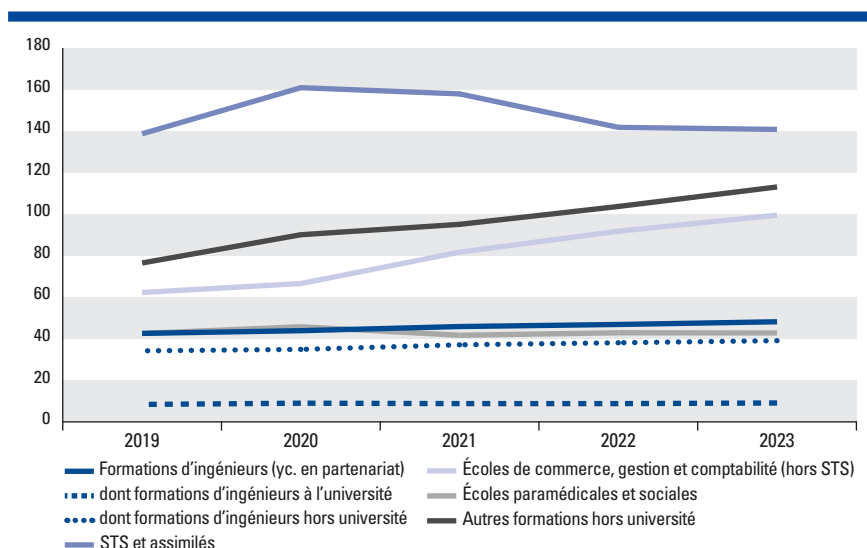
Forte hausse du nombre de diplômes délivrés par les écoles de commerce, gestion et comptabilité

À la session 2023, les écoles de commerce, gestion et comptabilité, qui relèvent quasiment toutes du secteur privé, ont délivré 99 500 diplômes, soit une hausse de 8,4% par rapport à l'année précédente (après +12,3% entre les sessions 2021 et 2022). Cette nouvelle augmentation du nombre de diplômes délivrés prolonge une dynamique soutenue observée depuis 2019, avec une croissance moyenne annuelle de 12,3% entre 2019 et 2023 dans ces écoles.

Le nombre de diplômes d'ingénieurs délivrés à la session 2023 atteint 48 200, en hausse de 2,8% par rapport à la session 2022 (graphique 2). Parmi ceux-ci, 9 100 diplômes sont délivrés par des formations d'ingénieurs à l'université (soit 18,8% du nombre total de diplômes d'ingénieurs délivrés), la majorité provenant d'écoles hors universités (39 100 diplômes, +2,7% en un an). En quatre ans, les formations d'ingénieurs s'inscrivent dans une tendance dynamique : le nombre de diplômes délivrés dans ces formations a augmenté de 3,1% en moyenne chaque année (respectivement 2,0% et 3,4% en moyenne annuelle pour les formations à l'université et pour les formations hors université).

Les sections de techniciens supérieurs (STS) ont délivré 140 800 diplômes à la session 2023, soit une baisse de 0,7% par rapport à la session 2022. Sur quatre ans, le nombre de diplômes délivrés est en hausse de 1,5% par rapport à 2019. Plus de quatre diplômes sur dix (41,5%) concernent des étudiants ayant

GRAPHIQUE 2 - Évolution du nombre de diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur, détail des disciplines (en milliers)



1. Dans le cas où un étudiant obtient plusieurs diplômes la même année, chacun d'entre eux est comptabilisé.

Champ : France.

Source : SIES-MESRE / Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et les CPGE collectées par la DEPP et le SIES, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

suivi la formation en apprentissage, proportion en forte progression ces dernières années. En effet, cette part ne s'élevait qu'à 18,3 % des diplômes de STS délivrés à la session 2019. Cette hausse peut être mise en lien avec la loi du 5 septembre 2018 qui vise à renforcer le développement de l'apprentissage en facilitant l'ouverture de nouvelles formations et en soutenant financièrement leur développement. Ces actions ont entraîné une forte hausse des inscriptions (+ 146,4 % entre la rentrée scolaire

2018-2019 et la rentrée scolaire 2022-2023), impactant le nombre de diplômes délivrés.

Près de trois diplômes sur dix sont délivrés par l'enseignement privé

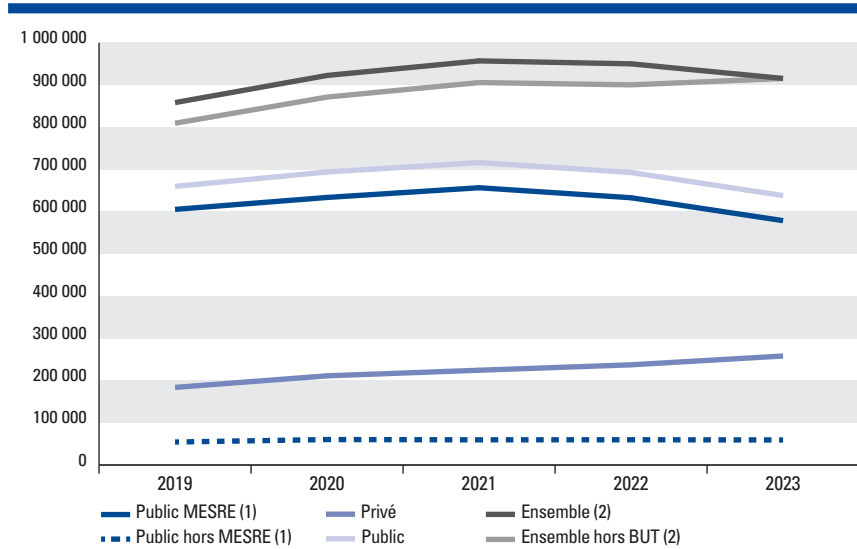
Le secteur privé a délivré 258 000 diplômes à la session 2023, soit 28,2 % de l'ensemble des diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur. Le nombre de diplômes délivrés par l'enseignement privé augmente

fortement (+8,8 % en un an, et +40,4 % depuis 2019, soit une croissance annuelle moyenne de +8,9 %).

Cette progression contraste fortement avec celle du secteur public, où l'on observe une baisse de 7,9 % à la session 2023, baisse toutefois expliquée en grande partie par l'effet ponctuel de la réforme des BUT. Hors BUT, la baisse du nombre de diplômes délivrés dans le secteur public est limitée à 0,8 %. Sur quatre ans, la tendance est légèrement négative : -3,3 % entre 2019 et 2023, soit une baisse annuelle moyenne de 0,8 %.

Dans le secteur privé, la répartition par type d'établissement délivrant les diplômes contraste avec celle du secteur public, car l'offre par filière est très différente. Le secteur privé délivre 41 % de ses diplômes dans une école de commerce, gestion et comptabilité, 10 % dans des lycées, 7 % dans des écoles d'ingénieurs, 6 % dans une école artistique ou culturelle et autant dans un établissement privé d'enseignement universitaire (tableau 2). La quasi-totalité des écoles de commerce, qu'elles soient en trois ou cinq ans, appartiennent au secteur privé. Dans le secteur public, 75 % des diplômes proviennent des universités, 9 % des lycées et 5 % des écoles d'ingénieurs.

GRAPHIQUE 3 - Évolution du nombre de diplômes délivrés, selon le secteur et la tutelle



1. MESRE : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace.

2. Le secteur est inconnu pour une partie des diplômes délivrés, l'ensemble ne correspond donc pas uniquement à la somme du secteur public et privé.

Champ : France.

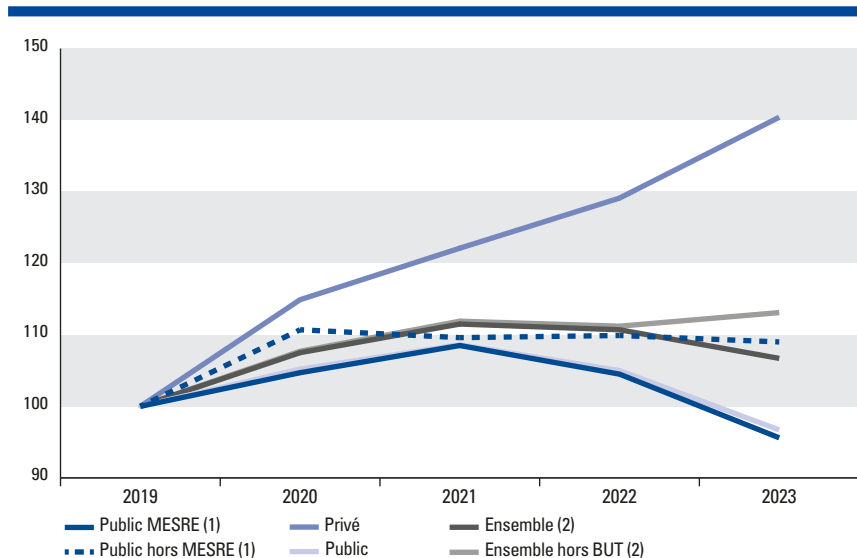
Source : SIES-MESRE / Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP et le SIES, enquête SIFA, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

Une majorité de diplômes délivrés à des étudiantes, mais des disparités selon les filières

À la session 2023, les femmes ont obtenu 57 % des diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur (graphique 5). Elles sont majoritaires dans les formations paramédicales ou sociales, où elles représentent 85 % des diplômés. À l'inverse, elles sont sous-représentées dans les formations plus sélectives, notamment en IUT (39 %) et dans les formations d'ingénieurs (30 %) en lien avec la part faible de femmes inscrites dans ces formations.

Ces disparités se retrouvent à l'université, hors BUT, où plus de six diplômes sur dix sont délivrés à des femmes. C'est dans les disciplines littéraires que la part des femmes est la plus élevée, en particulier en langues ou en lettres-sciences humaines (73 %). Les femmes représentent deux tiers des étudiants de médecine, odontologie, pharmacie. *A contrario*, elles restent minoritaires dans les autres disciplines scientifiques

GRAPHIQUE 4 - Évolution du nombre de diplômes délivrés, selon le secteur et la tutelle, base 100 en 2019



1. MESRE : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace.

2. Le secteur est inconnu pour une partie des diplômes délivrés, l'ensemble ne correspond donc pas uniquement à la somme du secteur public et privé.

Champ : France.

Source : SIES-MESRE / Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et les CPGE collectées par la DEPP et le SIES, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

TABLEAU 2 - Nombre de diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur en fonction de la filière et du type d'établissement à la session 2023 (en milliers)

	Diplômes LMD	Professions de santé	Formations d'ingénieurs (1)	DUT	STS et assimilées	Autres	Total	Répartition (%)
Lycées					82,2		82,2	9,0
dont privé (4)					24,8		24,8	2,7
Universités (2)	304,3	28,9	9,1	0,4		137,4	480,1	52,4
Autre établissements d'enseignement universitaire (3)	13,1	0,1				14,4	27,5	3,0
dont privé (4)	9,2	0,1				5,6	14,9	1,6
Écoles normales supérieures						3,8	3,8	0,4
Écoles d'ingénieurs	7,3	0,0	39,1		0,1	52,6	52,6	5,7
dont privé (4)			16,2		0,1	1,4	17,7	1,9
Écoles de commerce, gestion et vente					7,8	99,5	107,3	11,7
dont privé (4)					7,8	98,7	106,5	11,6
Écoles juridiques et administratives					0,1	3,6	3,7	0,4
dont privé (4)					0,1	2,0	2,1	0,2
Écoles de journalisme et écoles littéraires						8,4	8,5	0,9
dont privé (4)						8,4	8,5	0,9
Écoles paramédicales hors université		33,1				0,0	33,1	3,6
dont privé (4)		8,3				0,0	8,3	0,9
Écoles préparant aux fonctions sociales					0,3	9,7	9,9	1,1
dont privé (4)					0,3	9,4	9,7	1,1
Écoles supérieures artistiques et culturelles					0,2	19,9	20,1	2,2
dont privé (4)					0,2	14,9	15,1	1,6
Écoles d'architecture						5,8	5,8	0,6
dont privé (4)								
Écoles vétérinaires						1,4	1,4	0,2
dont privé (4)								
Autres écoles de spécialités diverses	0,1				50,1	29,1	79,3	8,7
dont privé (4)	0,1				34,7	15,7	50,5	5,5
Total	324,9	62,1	48,2	0,4	140,8	339,0	915,4	100,0
dont privé	9,3	8,4	16,2	0,0	67,9	156,2	258,1	28,2

NB : Le nombre de diplômes correspond à l'ensemble des diplômes délivrés. Un même étudiant peut donc être comptabilisé plusieurs fois.

1. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat, soit 4 009 diplômes à la session 2023.

2. Périmètre 2019, soit sans prise en compte du périmètre des grands ensembles universitaires créés ou modifiés par décrets depuis 2020, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux.

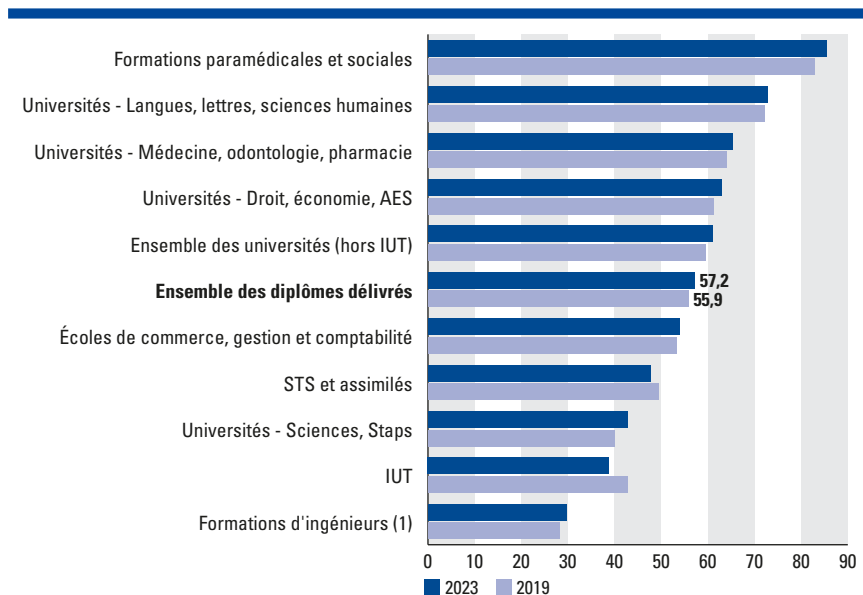
3. Regroupent les établissements privés de type universitaire et les « grands établissements », qui délivrent un enseignement de type universitaire : établissements privés d'enseignement universitaire, Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Museum national d'histoire naturelle, École nationale des chartes, École d'économie de Toulouse.

4. Le secteur est inconnu pour une partie des diplômes délivrés.

Champ : France.

Source : SIES-MESRE / Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et les CPGE collectées par la DEPP et le SIES, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

GRAPHIQUE 5 - Part des diplômes délivrés à des femmes dans les différentes formations d'enseignement supérieur (en %)



1. Y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des universités de technologies et les formations d'ingénieurs en partenariat.

Champ : France.

Source : SIES-MESRE / Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et les CPGE collectées par la DEPP et le SIES, enquête SIFA, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

(43 %), bien que leur part augmente progressivement (+2,8 points par rapport à la session 2019).

La proportion d'étudiantes a augmenté de 1,3 point sur l'ensemble de la période 2019-2023. Elle a plus fortement progressé dans les formations paramédicales et sociales (+2,6 points), dans les formations d'ingénieurs (+1,5 point) et dans les écoles de commerce, gestion et comptabilité (+0,8 point). Elle augmente aussi dans toutes les filières à l'université, à l'exception en IUT (-4,0 points). Elle diminue dans les STS et assimilées (-1,6 point).

Près de 10% des diplômes sont délivrés à des étudiants étrangers en mobilité internationale

À la session 2023, 90 400 diplômes ont été délivrés à des étudiants étrangers en

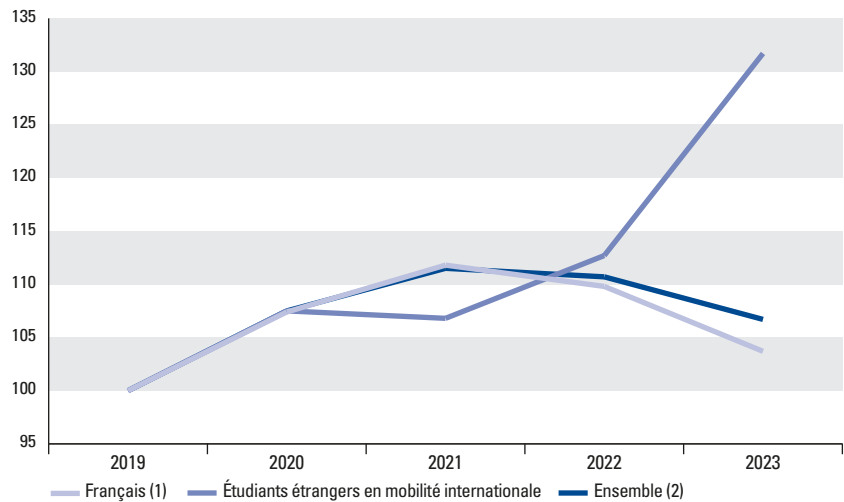
mobilité internationale en France, incluant l'Hexagone et les DROM (*encadré Sources, champ et définitions*). Ils représentent près de 10 % de l'ensemble des diplômes délivrés. Leur nombre connaît une forte hausse cette année (+16,9 %, *graphique 6*).

À la session 2023, la part des diplômes délivrés à des étudiants étrangers en mobilité internationale (9,9 %) est en hausse de 1,8 point par rapport à la session 2022 (*graphique 7*). Cette part connaît une hausse importante en IUT et dans les formations d'ingénieurs, où elle augmente de 2,6 points et 1,4 point respectivement. Dans les formations d'ingénieurs, les diplômes délivrés à des étudiants en mobilité internationale représentent 9,8 % de l'ensemble des diplômes délivrés à la session 2023. La hausse est forte également dans les écoles de commerce, gestion et comptabilité (+0,7 point), où les étudiants en mobilité internationale obtiennent 13,2 % des diplômes délivrés. Elle est plus modérée dans les sections de techniciens supérieurs (+0,4 point). À l'université, (hors IUT et formations d'ingénieurs universitaires), la proportion de diplômes délivrés à des étudiants en mobilité internationale parmi la population étudiante recevant des diplômes, de 11,8 % à la session 2023, enregistre une hausse de 1,0 point par rapport à la session 2022. Elle croît avec le niveau de diplôme : 8,3 % en cursus licence, 14,5 % en cursus master et 30,2 % en doctorat à la session 2023. Entre les sessions 2022 et 2023, cette part diminue en cursus licence (-0,6 point) mais augmente en master (+1,0 point) et en doctorat (+1,0 point).

Plus du tiers des diplômes délivrés par un établissement d'Île-de-France

Les établissements d'Île-de-France délivrent plus qu'un quart des diplômes à la session 2023 (27,5 %). Les principales académies de province sont celles de Lyon, Lille, Nantes, Rennes, Toulouse et Bordeaux, qui délivrent, à elles six, un tiers des diplômes de la session (33,7 %). Les huit plus petites de l'Hexagone, celles de Corse, Limoges, Besançon, Reims, Amiens, Clermont-Ferrand, Dijon et Poitiers délivrent chacune moins de 2 % des diplômes, pour un

GRAPHIQUE 6 - Évolution des diplômes délivrés à des étudiants français et étrangers en mobilité internationale depuis 2019 (base 100)



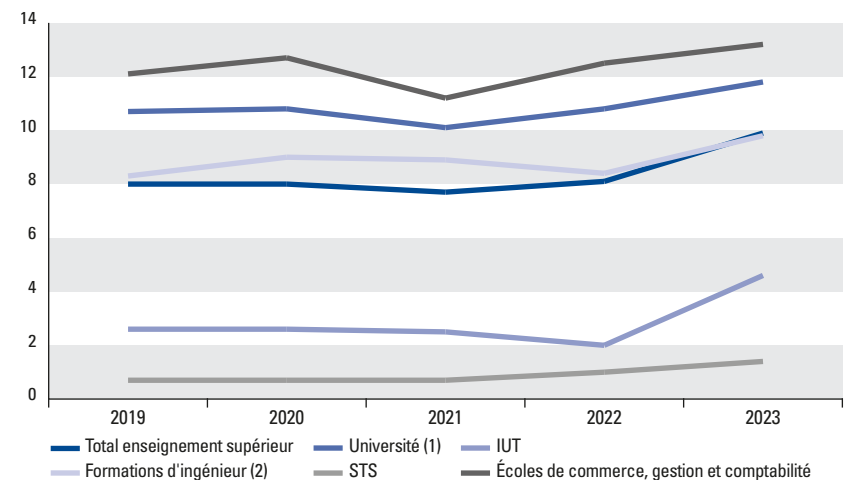
1. Y compris les diplômes délivrés à des étudiants étrangers ayant obtenu un baccalauréat ou une équivalence sur le territoire français. À la session 2023, ils représentent 69167 diplômes (soit 8,5 % des diplômes délivrés à des étudiants Français ou résidents).

2. L'ensemble ne correspond pas à la somme des 2 colonnes précédente car l'origine (Français ou étranger) est inconnue pour une partie des diplômes délivrés (0,8 % des diplômes à la session 2023).

Champ : France.

Source : SIES-MESRE / Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP et le SIES, enquête SIFA, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

GRAPHIQUE 7 - Évolution de la proportion de diplômes délivrés à des étudiants étrangers en mobilité internationale dans les principales formations de l'enseignement supérieur



1. Hors IUT et formations d'ingénieur.

2. Y compris formations universitaires et formations d'ingénieurs en partenariat.

Champ : France.

Source : SIES-MESRE / Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP et le SIES, enquête SIFA, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

total de 10,5 % des diplômes délivrés à la session 2023.

L'académie de Paris délivre plus de la moitié des diplômes en Île-de-France, et une grande partie des diplômes de l'ensemble de la France (14,2 %), avec une offre de formation très diversifiée (*tableau 3*). Les formations courtes sont mieux représentées dans l'ensemble du territoire alors que d'autres sont plus concentrées dans les grandes académies, notamment en Île-de-France. Seulement 7,2 % des diplômes délivrés dans l'académie de Paris

sont des diplômes de STS et assimilées, alors que ces diplômes représentent 15,4 % des diplômes délivrés en France (*carte 1*). Il y a également moins de diplômes d'universités dans l'académie de Paris, avec 44,4 % des diplômes délivrés, alors que ces diplômes représentent 52,4 % des diplômes délivrés. En revanche, l'enseignement privé y est plus fortement représenté : l'enseignement privé y délivre 37,4 % des diplômes (*carte 2*). Les écoles de commerce, en large majorité du secteur privé, délivrent donc une grande

TABLEAU 3 - Diplômes délivrés par académie à la session 2023 (1)

Académies	Universités	STS et assimilées	Formations d'ingénieurs (2)	Écoles de commerce, gestion et vente (3)	Autres écoles et formations (4)	Ensemble (5)
Aix-Marseille	22 358	6 375	1 182	2 608	3 993	36 141
Amiens	7 242	3 391	1 662	219	2 135	14 649
Besançon	5 985	2 391	793	243	1 204	10 561
Bordeaux	21 946	6 911	1 588	7 125	5 941	43 316
Clermont-Ferrand	8 806	2 825	754	935	1 452	14 772
Corse	1 753	275	17	22	173	2 223
Dijon	8 805	3 029	612	1 148	2 432	15 726
Grenoble	17 249	6 530	1 773	2 927	3 889	31 878
Lille	29 421	8 693	3 335	5 139	8 881	54 996
Limoges	5 030	1 531	373	24	807	7 528
Lyon	34 760	8 028	3 937	9 844	15 287	71 551
Montpellier	26 643	6 263	1 273	2 871	4 783	41 518
Nancy-Metz	16 647	4 589	1 796	1 598	2 849	25 960
Nantes	21 610	10 317	2 990	4 158	9 553	47 970
Nice	12 931	3 846	684	2 929	2 298	22 207
Normandie	16 454	7 047	1 990	4 404	3 407	32 923
Orléans-Tours	10 734	4 960	861	1 144	2 437	19 605
Poitiers	10 292	3 482	921	1 811	1 720	18 088
Reims	6 335	2 637	733	1 913	1 487	13 018
Rennes	24 022	8 205	2 685	6 245	5 868	46 547
Strasbourg	19 540	3 793	1 305	406	2 667	27 147
Toulouse	23 710	6 750	3 031	4 243	6 866	44 541
Total province	352 273	111 868	34 295	61 956	90 129	642 865
Paris	57 595	9 353	3 209	22 648	37 390	129 860
Créteil	29 608	6 532	4 883	1 201	6 526	48 341
Versailles	32 925	8 924	5 750	13 565	12 771	73 323
Total Île-de-France	120 128	24 809	13 842	37 414	56 687	251 524
Total France hors DROM	472 401	136 677	48 137	99 370	146 816	894 389
Guadeloupe	1 526	1 013	10	0	223	2 762
Guyane	711	382	0	19	98	1 210
La Réunion	3 927	1 661	36	50	725	6 363
Martinique	1 289	817	0	31	174	2 311
Mayotte	253	261	0	0	72	586
Total DROM	7 706	4 134	46	100	1 292	13 232
Total France (Hexagone + DROM)	480 107	140 812	48 183	99 470	155 884	915 398

1. Le total ne correspond pas à la somme des académies car l'académie de diplomation est inconnue pour une partie des étudiants. Le nombre de diplômes correspond à l'ensemble des diplômes délivrés. Un même étudiant peut donc être comptabilisé plusieurs fois.

2. Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Voir la rubrique « Définitions ».

3. Hors BTS, DCG, DSCG.

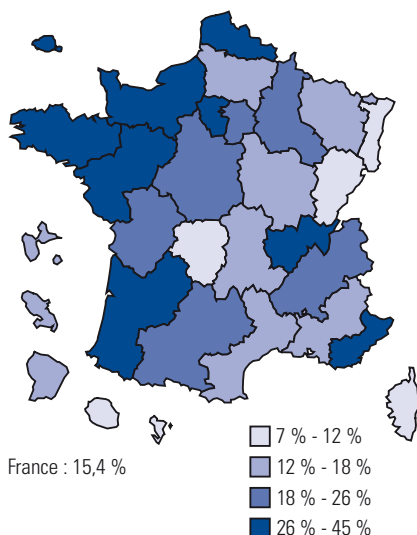
4. Autres établissements d'enseignement universitaire (Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Muséum national d'histoire naturelle, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes), formations comptables, écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées, autres écoles.

5. L'ensemble ne correspond pas à la somme des colonnes : les formations d'ingénieurs dispensées à l'université sont comptabilisées deux fois (dans les universités et dans les formations d'ingénieurs) et l'académie de diplomation est inconnue pour une partie des diplômés délivrés.

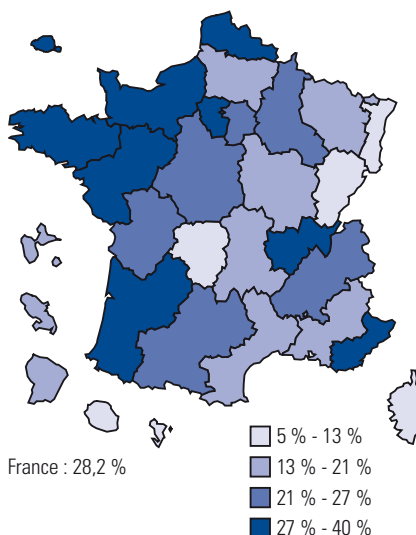
Champ : France.

Source : SIES-MESRE / Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et les CPGE collectées par la DEPP et le SIES, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

CARTE 1 - Part de diplômes en STS délivrés à la session 2023



CARTE 2 - Part de diplômes en STS délivrés par le secteur privé à la session 2023



NB : Le territoire en haut à gauche correspond au zoom sur l'académie de Paris
Le secteur (public/privé) est inconnu pour 2 % des diplômés délivrés.

Champ : France.

Source : SIES-MESRE / Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et les CPGE collectées par la DEPP et le SIES, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

partie des diplômes de cette académie, avec 17,4 % des diplômes délivrés, alors que les diplômes d'écoles de commerce représentent 10,9 % des diplômes de la session 2023 au niveau national.

Les diplômes universitaires représentent la large majorité des diplômes délivrés dans les académies de Corse et de Strasbourg, où plus de 7 diplômes sur 10 sont délivrés par les universités. En revanche, les diplômes de commerce ou issus de l'enseignement privé y sont moins fréquents. Dans certaines petites ou moyennes académies

(Orléans-Tours, Amiens et Besançon), la part des STS et assimilées est très élevée (plus de 22 %, contre 15,4 % pour la moyenne nationale). Les académies de Créteil et d'Amiens sont celles où la part de formations d'ingénieurs est la plus élevée (plus de 10 % des diplômes délivrés dans chaque académie). Enfin, la part de diplômes d'écoles de commerce est la plus élevée dans les académies de Versailles, Paris et Bordeaux (respectivement 18,5 %, 17,4 % et 16,4 % des diplômes délivrés dans chaque académie).

Dans les DROM, l'offre de formations est très différente de celle du reste du territoire : il s'agit principalement d'universités et de formations courtes (respectivement 58,2 % et 31,2 % des diplômes délivrés). Les formations d'ingénieurs et les écoles de commerce y sont quasiment absentes. Par conséquent, les formations privées délivrent seulement entre 6 % et 16 % des diplômes selon les DROM.

Solène Malfatto, Guirane Ndao,
MESRE-SIES

Pour en savoir plus

- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, fiche « Les diplômes du supérieur : évolutions », DEPP-SIES, 2025*

Sites internet

- [Statistiques et analyses | enseignementsup-recherche.gouv.fr](https://statistiques-et-analyses.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

Sources, champ et définitions

Sources

SIES-MESRE / Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et les CPGE collectées par la DEPP et le SIES, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

Champ de l'étude

Ensemble des diplômes délivrés par un établissement d'enseignement supérieur de France, incluant l'Hexagone et les DROM, hors établissements de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française qui ont délivré 2 300 diplômes à la session 2023.

Étudiants étrangers en mobilité internationale

Parmi les étudiants étrangers, ceux venus en France spécifiquement pour y suivre leurs études sont appelés étudiants en mobilité internationale.

Ils correspondent aux étudiants de nationalité étrangère titulaires d'un diplôme d'études secondaires étranger ou d'un baccalauréat français obtenu à l'étranger.

Cursus Licence-Master-Doctorat (LMD)

Depuis la rentrée 2007, l'ensemble des universités offre des formations LMD. Outre les diplômes dits « LMD » (licence, master, doctorat), l'ensemble des diplômes préparés dans les universités sont répartis en trois cursus :

- le cursus licence regroupe les formations amenant à un diplôme de niveau bac + 2 ou bac + 3 (licences générales, licences professionnelles, BUT, etc.);
- le cursus master comprend les formations amenant à un diplôme de niveau bac + 4 ou bac + 5 (masters, formations d'ingénieurs, etc.);
- le cursus doctorat rassemble pour l'essentiel des étudiants préparant un doctorat.